

COMMUNE DE GRASSENDORF
Extrait des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 17 octobre 2012

sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 9

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint - BATT Michel – JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie – SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : GEOFFROY Valérie – INGWILLER Marie-Rose (excusées)

Convocation du 12 octobre 2012

1. Rénovation de la toiture de l'église

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de procéder aux travaux de rénovation de la toiture de l'église prévus au Contrat de Territoire du Pays de la Zorn. Il serait opportun de réaliser ces travaux en profitant de l'échafaudage actuellement en place pour les travaux de peinture extérieure.

Enfin, un examen attentif de la toiture suite à la mise en place de l'échafaudage montre que ces travaux sont devenus urgents.

Il leur soumet divers devis concernant la rénovation de la toiture.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Considérant que les travaux de toiture sont devenus urgents à l'approche de l'hiver afin de protéger le bâtiment,
- Considérant qu'il est urgent de remplacer le plancher du grenier vu son grand état de délabrement afin de lui conférer une nouvelle sécurité,
- Considérant qu'il est opportun de profiter de l'échafaudage mis en place pour les travaux de peinture extérieure afin de réaliser des économies,
- Vu le programme de travaux inscrits au Contrat de Territoire du Pays de la Zorn,
- Décide de procéder aux travaux de réfection de la toiture de l'église,
- Décide de confier ces travaux à l'entreprise MARX Constructions de Kindwiller pour un montant total de 38 404,10 € HT,
- Décide l'acquisition des planches nécessaires auprès de l'entreprise BTP de Haguenau pour un montant de 2 140,50 € HT,
- Dit que les crédits nécessaires d'un montant de 50 000 € TTC, en prenant en compte les imprévus, seront inscrits au Budget Primitif de 2013,
- Demande la participation financière du Conseil Général du Bas-Rhin,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Délibération certifiée exécutoire,
compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 25 octobre 2012
et de sa publication le 25 octobre 2012.

Le Maire :
Bernard INGWILLER

Département du Bas-Rhin

Arrondissement Chef-lieu

COMMUNE DE GRASSENDORF

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 octobre 2012

sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 9

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint - BATT Michel – JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie – SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : GEOFFROY Valérie – INGWILLER Marie-Rose (excusées)

Convocation du 12 octobre 2012

2. Subvention à l'A.M.A.N. 67

Monsieur le Maire présente la demande de subvention formulée par l'Association pour l'édification d'un Monument à la Mémoire des Soldats du Bas-Rhin « Morts pour la France » en Afrique du Nord – A.M.A.N. 67.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Considérant qu'il y a lieu d'honorer la mémoire des soldats du Bas-Rhin « Morts pour la France » en Afrique du Nord,
- Considérant que la demande faite par l'A.M.A.N. 67 mérite d'être prise en considération
- Décide d'accorder une subvention de 100 € à l'A.M.A.N. 67
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de 2012 à l'article 6574.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire,

compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 25 octobre 2012

et de sa publication le 25 octobre 2012.

Le Maire :

Bernard INGWILLER

*Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-lieu*

COMMUNE DE GRASSENDORF
Extrait des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 17 octobre 2012

sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 9

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint - BATT Michel – JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie – SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : GEOFFROY Valérie – INGWILLER Marie-Rose (excusées)

Convocation du 12 octobre 2012

3. Subvention pour un voyage éducatif en Italie

Monsieur le Maire présente la demande de subvention formulée par Madame Elisabeth NORMAND de Grassendorf en faveur de son fils Hugo BOETSCH pour un voyage éducatif de six jours en Italie du 13 au 18 mai 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accorde une subvention de 54 € à Mme Elisabeth CHARON, en faveur de son fils Hugo, en vue de financer un voyage éducatif de 6 jours en Italie ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de 2013.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire,
compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 25 octobre 2012
et de sa publication le 25 octobre 2012.

Le Maire :
Bernard INGWILLER

Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-lieu
COMMUNE DE GRASSENDORF
Extrait des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 17 octobre 2012

sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 9

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint - BATT Michel – JOCHMANN Gilbert - JUNG Benoît - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie – SZYMANSKI Marie-Jeanne

Membres absents : GEOFFROY Valérie – INGWILLER Marie-Rose (excusées)

Convocation du 12 octobre 2012

4. Subvention pour une classe de neige

Monsieur le Maire présente la demande de subvention formulée par l'Ecole primaire de NIEDERMODERN en faveur de l'élève Laure JUNG pour un séjour en classe de neige à Klingenthal du 4 au 8 février 2013.

Le Conseil Municipal, après que Monsieur Benoît JUNG se soit retiré de la salle du conseil et après en avoir délibéré :

- Accorde une subvention de 45 € à la famille JUNG Benoît, en faveur de Laure JUNG, en vue de financer un séjour en classe de neige de 5 jours à Klingenthal ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de 2013.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Délibération certifiée exécutoire,
compte tenu de son envoi à la Préfecture du Bas-Rhin le 25 octobre 2012
et de sa publication le 25 octobre 2012.

Le Maire :
Bernard INGWILLER